

Extrait de :

NATIONS UNIES ANNUAIRE JURIDIQUE

2015

Deuxième partie. Activités juridiques de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées

Chapitre IV. Traités relatifs au droit international conclus sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et des organisations intergouvernementales qui lui sont reliées



Copyright (c) Nations Unies

14. Agence internationale de l'énergie atomique.....	250
a) Composition.....	250
b) Traités multilatéraux conclus sous les auspices de l'AIEA.....	250
c) Accord de garanties.....	253
d) Accords complémentaires révisés (ACR) concernant la fourniture d'une assistance technique par l'AIEA.....	253
e) Autres traités auxquels l'AIEA est partie.....	253
f) Activités de l'AIEA en matière d'assistance législative.....	254
g) Conventions.....	254
h) Responsabilité civile en matière de dommages nucléaires.....	255
15. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.....	256
a) Composition.....	256
b) Capacité juridique, privilèges et immunités et accords internationaux.....	256
c) Activités en matière d'assistance législative.....	257
16. Organisation mondiale du commerce.....	258
a) Composition.....	258
b) Règlement des différends.....	260
c) Acceptation des protocoles modifiant l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) et l'Accord sur les marchés publics (AMP) ..	262
d) Protocole portant amendement de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce.....	262
e) Dixième Conférence ministérielle de l'OMC, Nairobi, 2015.....	263
17. Cour pénale internationale.....	263
a) Statut de Rome.....	263
b) Amendement au Statut de Rome.....	263
c) Ratification ou acceptation des amendements de 2010 au Statut de Rome.....	263
d) Accord sur les relations entre la Cour pénale internationale et l'Organisation des Nations Unies.....	264

CHAPITRE IV. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

A. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.....	267
B. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES	
1. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.....	267
2. Cour pénale internationale.....	267

Chapitre IV

TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES QUI LUI SONT RELIÉES

A. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

En 2015, les instruments suivants ont été conclus sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies :

- Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table, 2015, Genève, 9 octobre 2015¹
- Accord de Paris, Paris, 12 décembre 2015².

B. TRAITÉS RELATIFS AU DROIT INTERNATIONAL CONCLUS SOUS LES AUSPICES D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES RELIÉES À L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1. Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Le 20 mai 2015, la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un nouvel acte de l'Arrangement de Lisbonne concernant la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international a adopté l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques³.

2. Cour pénale internationale

Le 26 novembre 2015, par la résolution ICC-ASP/14/Res.2, l'Assemblée des États parties au Statut de Rome a adopté un amendement à l'article 124 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale⁴.

¹ Non reproduit ici. Pour le texte de l'Accord, voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XIX.49.

² Non reproduit ici. Pour le texte de l'Accord, voir *ibid.*, chapitre XXVII.7.d.

³ Non reproduit ici. Pour le texte de l'Acte, voir WIPO Lex n° TRT/LISBON/009, à l'adresse <http://www.wipo.int/wipolex/en/details.jsp?id=15625>.

⁴ Non reproduit ici. Pour le texte de l'amendement, voir *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XVIII.10.c.